



PROTECTION DES SOLS

Notre action

Protection des sols dans le cadre du suivi de chantier
Contrôle des différentes étapes de manutention et stockage de terre

Qu'est-ce qu'une telle prestation peut vous apporter ?

- ✓ Le propriétaire foncier est assuré de récupérer, après les travaux, un sol d'une qualité au moins équivalente à celle d'avant les travaux
- ✓ En cas de non-respect des travaux planifiés, le propriétaire foncier dispose d'éléments solides pour exiger des travaux d'amélioration ou une éventuelle compensation financière

Quels sont les documents remis ?

- Rapport concernant le suivi de la protection des sols sur le chantier (décapage, stockage et remise en état)
- Selon les situations : procès-verbal de la couche de remblai, procès-verbal pour la remise en état de terrains signé par tous les intervenants dans les travaux sur lequel est mentionné les différents constats et points à surveiller.

Quels sont les exemples de situations où une telle prestation est utile ?

- En tant que collectivité publique, nous allons entreprendre un chantier qui nécessitera l'aménagement d'une piste d'accès provisoire sur le terrain d'un exploitant agricole. Que devons-nous mettre en place pour que le terrain restitué après les travaux soit d'une qualité équivalente ?
- La commune souhaite remblayer une cuvette à proximité de mon rural. Comment m'assurer que la qualité de mon sol soit conservée lorsque le remblayage sera terminé ?
- Suite à des travaux de construction, mon sol a été endommagé. Que puis-je entreprendre afin d'améliorer la structure de ce dernier ?

Combien ça coûte ?

Travaux réalisés au tarif horaire de la FRI ⁽¹⁾
Les tarifs abonnés et non abonnés sont consultables sur le site de la FRI.

Quel est le déroulement de la prestation ?

1. Contact avec le spécialiste sol et/ou appel d'offre
2. Transmissions de divers documents techniques.
3. Selon complexité. Établissement d'un devis par le spécialiste sols
4. Suivi des différentes phases de réalisation du chantier
5. Etablissement d'un PV pour les remblais
6. Etablissement d'un PV pour la remise en état de la terre
7. Etablissement du rapport
8. Suivi de la surface remise en état durant les années de convalescence

Quels sont les documents et informations à réunir pour faciliter le déroulement de la prestation ?

- Eventuel appel d'offre
- Plan des travaux
- Planification des travaux prévus

Quelles sont les prestations voisines délivrées par la FRI ?

- Calcul d'indemnité en cas de pertes de rendements et pose de conduites

Qui contacter à la FRI pour en savoir plus ?

Bertrand Wüthrich